



Récupérer un appartement 30 ans après divorce ...

Par **chico29**, le **27/10/2012** à **14:02**

Bonjour,

Mes parents ont acheté un appartement ensemble lorsqu'ils étaient mariés, il y a plus de 30 ans.

Or, ma mère a divorcé de mon père en 1981 lorsque j'avais 1 an... Ce divorce s'était particulièrement mal passé, mais elle a conservé la propriété de la moitié de l'appartement.

Cet appartement est loué depuis lors, mais comme elle ne souhaitait plus avoir de contact avec mon père, elle n'a jamais rien réclamé. Je n'ai plus de contacts avec lui depuis 3 ans environs. Aujourd'hui, ma mère souhaite récupérer la moitié du loyer perçu (sans antériorité) pour elle mais aussi pour m'aider car on n'a pas beaucoup de moyen. Seulement, on ne sait pas si elle conserve ses droits si longtemps après, comment faire si mon père ne veut rien savoir, si l'appartement me reviendra par succession, etc etc.

Voilà l'histoire en gros, je peux préciser certains points si nécessaires...

Je vous remercie de vos lumières afin d'éclaircir la situation, cela m'est d'une grande aide.

(PS : avant de recontacter mon père, je souhaite obtenir un maximum d'informations pour éventuellement pouvoir lui répondre en toute connaissance de cause, ce dernier étant connu pour "embobiner")